

Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 20 août 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014

Notre dossier : 312-00688

Dossier Régie : R-3879-2014 – PHASE 1

Chère consœur,

Dans le dossier mentionné en rubrique, nous constatons que, dans nos demandes d'émission d'ordonnance de confidentialité visant les informations touchant les stratégies de couverture proposées par Gaz Métro dans le cadre du SPEDE, nous n'avons pas précisé la période à l'intérieur de laquelle nous désirons que l'ordonnance sollicitée soit applicable. La dernière de ces demandes d'ordonnance concerne le dépôt sous pli confidentiel, le 6 août dernier, de la pièce B-0081, Gaz Métro-5, Document 9.

Par la présente, nous invitons à la Régie à rendre une ordonnance de confidentialité à l'égard de ces pièces sans que celle-ci ne soit circonscrite dans le temps. En effet, tel qu'il appert des motifs énoncés dans les affidavits souscrits par monsieur Vincent Pouliot, ces ordonnances de confidentialité sont notamment requises en raison de l'obligation imposée à Gaz Métro en vertu de l'article 51 du *Règlement concernant le système de plafonnement et la vie en bleu*

d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, à moins d'un amendement au Règlement, cette obligation ne s'éteindra pas par l'écoulement du temps et est valable tant que le SPEDE sera en vigueur.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb